

Contrat d'affermage de l'eau : Contestations des associations

Dossier de la rédaction de H2o
November 2018

L'attribution provisoire du contrat d'affermage de la gestion de l'eau en milieu urbain et périurbain au groupe Suez, au détriment de la Sénégalaise des Eaux (SDE), le moins-disant selon les offres soumises, suscite des vagues de contestations. Alors que SOS Consommateurs s'interroge et exige ainsi des explications au gouvernement, l'Union nationale des consommateurs du Sénégal (UNCS) interpelle directement le chef de l'État et appelle à un sit-in devant le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Les premières contestations sont parties du Forum social sénégalais (FSS). Les associations de consommateurs s'inquiètent du prix de l'eau attendu, de l'avenir des employés de la SDE et du devenir de la dette de l'entreprise publique. Elles dénoncent aussi le retard de calendrier puisque cette décision d'attribution est survenue 5 mois après l'ouverture des plis et plusieurs reports de délais, et surtout 2 mois seulement avant l'expiration du contrat d'affermage sans tenir compte des délais de recours.

Maimouna Dia, Sud Quotidien (Dakar) - Africa